Marais et prairies humides

La plupart des zones humides du département a subi, comme dans l'ouest de la France de graves dommages : drainages systématiques, arasement de talus, arrachage d'arbres et de haies... entraînant des dommages environnementaux et humains catastrophiques.

Ainsi plusieurs « marais » ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes : le marais de la Dive du nord où furent observés au siècle dernier des dortoirs de plus de 1000 busards, le communal de Périgné, où la colonie de Râles des genêts s'est éteinte dans l'indifférence générale.

A titre d'exemple subsistent les prairies humides de Clussais-la-Pommeraie, Hanc et Pliboux, les prairies bordant certaines rivières comme les Sèvres Niortaise et Nantaise, la partie septentrionale du Thouet, de la vallée de la Vonne, les zones humides du secteur Avon-Pamproux-Bougon, ainsi que les prairies subsistant encore en périphérie des étangs.

Ces zones sont les milieux de prédilection du Courlis cendré, du Râle des genêts et du Vanneau huppé.

Hibou des marais © Thomas de Cornulier

Cortège d'oiseaux

Cygne tuberculé
Oie cendrée
Sarcelle d'hiver
Canard colvert
Sarcelle d'été
Grèbe castagneux
Butor étoilé
Bihoreau gris
Aigrette garzette
Héron cendré
Héron pourpré
Cigogne noire
Cigogne blanche
Milan noir
Busard des roseaux
Epervier d'Europe
Faucon crécerelle
Faucon hobereau
Râle d'eau
Marouette ponctuée
Râle des genêts
Gallinule poule-d'eau
Foulque macroule
Petit Gravelot
Vanneau huppé
Bécassine des marais
Barge à queue noire
Courlis cendré
Chevalier gambette
Chevalier guignette
Sterne naine
Sterne pierregarin
Pigeon colombin
Pigeon ramier
Hibou des marais
Martin-pêcheur d'Europe
Pic cendré
Pic vert
Hirondelle rustique
Hirondelle de fenêtre
Pipit farlouse
Bergeronnette printanière
Bergeronnette des ruisseaux
Troglodyte mignon
Tarier des prés
Merle noir
Grive draine
Bouscarle de Cetti
Cisticole des joncs
Locustelle tachetée
Locustelle luscinioïde
Phragmite des joncs
Rousserolle effarvatte
Rousserolle turdoïde
Fauvette à tête noire
Pouillot fitis
Grimpereau des jardins
Bruant des roseaux

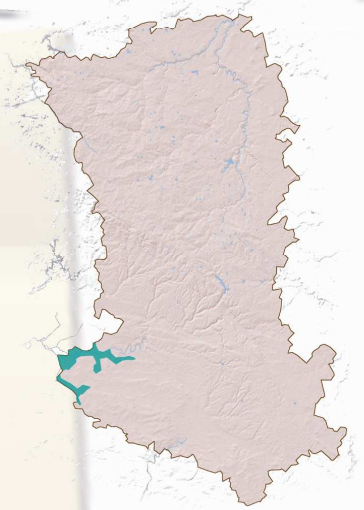

Marais Poitevin.
Prairies humides non précisées sur la carte à cette échelle.

Espèce protégée
Espèce sur liste rouge Poitou-Charentes
Espèce déterminante

Courlis cendré © Bruno Fillon

Marais et prairies humides

Enjeux de conservation

Les prairies naturelles humides connaissent un fort déclin depuis la mutation d'un élevage extensif vers des techniques plus intensives. La diminution du nombre d'éleveurs a entraîné également une large disparition des surfaces enherbées. Les prairies naturelles au caractère humide ont été largement retournées et drainées au profit de la céréaliculture.

Aujourd'hui les surfaces restantes sont atteintes d'intensification des pratiques ou vouées à l'abandon. De ce fait, **les espèces d'oiseaux inféodées à ces milieux connaissent un déclin préoccupant**, laissant présager l'extinction à très court terme d'espèces comme le Râle des genêts.

Mesures de conservation

Pour le maintien de ces espèces, il convient de toute urgence de maintenir les prairies existantes, de restaurer les habitats dégradés, de reconquérir de nouvelles surfaces, de rompre l'uniformisation du paysage de maïsiculture.
Le maintien des bonnes conditions d'accueil pour la faune sauvage dans ces parcelles passe par la mise en place de gestion environnementale pouvant prendre la forme de conventionnement comme les mesures agro-environnementales.

La mise en place de « fauche sympa », c'est à dire excentrique et tardive, est à développer afin de limiter les destructions de nichées.

Il convient d'éviter tout remembrement, d'exclure les chantiers de drainage, d'**être très attentif à la gestion des niveaux d'eau** et à tout chantier d'aménagement du réseau hydraulique.

Vanneau huppé © Jean Michel Passerault

Bihoreau gris © Michel Fouquet

Phragmite des joncs © Jean Michel Passerault

Information / Sensibilisation

Sensibilisation des publics sur les enjeux liés à la conservation des espèces et des espaces